



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 juillet 2009

CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DE  
VÉHICULES ET L'APPROVISIONNEMENT EN  
CARBURANT ET CONSOMMABLES AUPRÈS DU  
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA  
CHAMOISERIE (CTM CHAMOISERIE) POUR  
LE SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER (SEV)

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 10 juillet 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**PATRIMOINE BATI ET MOYENS**

**CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DE VÉHICULES ET  
L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT ET CONSOMMABLES  
AUPRÈS DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA  
CHAMOISERIE (CTM CHAMOISERIE) POUR LE SYNDICAT DES  
EAUX DU VIVIER (SEV)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

La régie des eaux de Niort disposait d'un parc de véhicules géré par la régie garage de la Ville de Niort.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la compétence eau a été transférée au Syndicat des Eaux du Vivier (SEV). Une convention a défini les fonctionnements respectifs des services.

Aussi et afin de garantir la continuité du service à compter de 2009, une nouvelle convention est proposée pour une durée de 4 ans. Elle tient compte des missions d'entretien, de réparation des véhicules et des consommables.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**